



BUREAU  
INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL  
BUREAU  
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA  
INTERNACIONAL DE  
LOS DERECHOS DEL NIÑO

## **RAPPORT DE L'ATELIER SUR LA SITUATION DES ENFANTS EN HAÏTI**

**OTTAWA (Canada), 7 juillet 2010**

### **Membres du gouvernement haïtien:**

**Guillaume, Adolphe**, Chargé de mission en Protection Sociale au Ministère des Affaires sociales et du Travail.

### **Membres du gouvernement canadien :**

**Bérard, Isabelle**, Directrice générale, Agence canadienne de développement international

**Bongard, Karen**, Conseillère principale, Division du crime international et du terrorisme, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Bourdon, Anne-Isabelle**, Étudiante Coop, stagiaire, Groupe de travail sur Haïti, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Bretzlaff, Anna**, Chargée de dossier, Groupe de travail sur Haïti, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Cosstick, Frances**, Conseillère de projet en développement international, Direction du développement humanitaire, Agence canadienne de Développement international

**Davies, Marcus**, Section du droit criminel, de la sécurité et des privilèges et immunités, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Karabatic, Eleonora**, Gestionnaire, Groupe de travail sur Haïti pour le partenariat canadien, Agence canadienne de développement international

**Khan, Andrea**, Conseillère principale, Droits des enfants, Gouvernance démocratique et droits de la personne, Agence canadienne de développement international

**Laplante, Caroline**, Analyste de programme, Haïti, Programme pour la stabilisation et la reconstruction, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Mathieu, Gabrielle**, Agent principal de développement, Santé, Programme Haïti, Agence canadienne de développement international

**Matthews, Pamela**, Conseillère principale, Division des crimes graves et du crime organisé, Sécurité publique Canada

**Nadeau, Catherine**, Chargée de dossier, Groupe de travail sur Haïti, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Nadeau, Darrel**, Conseiller en politiques, Direction de la démocratie et de la gouvernance, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Robert, Denis**, Directeur, Groupe de travail sur Haïti, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**Russo, Marie-France**, Chargée de dossier, Groupe de travail sur Haïti, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

**St-Arnaud, Anouk**, Analyste de programme, Haïti, Agence canadienne de développement international

**Waschuk, Roman**, Directeur, Direction des programmes pour la stabilisation et la reconstruction, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

### **Membres de la société civile :**

**Benguellab, Nour**, Stagiaire, Bureau International des droits des enfants

**Bui, Christine**, Chargée de projets Haïti, direction des programmes internationaux, Oxfam-Québec

**Cheung, Edith**, Spécialiste Survie et Développement de l'enfant– Urgences, UNICEF New York

**Dagleish, Gail**, Chargée de programme, Programme intégré sur l'éducation des droits humains, responsable de la programmation en Haïti, EQUITAS

**Edouard, Yaline**, Coordonnateur de programme, Région du Nord, Vision mondiale, Haïti

**Essassi, Hoda**, Stagiaire, Bureau International des droits des enfants

**Fairholm, Judi**, Directrice nationale, EDU-Respect : Prévention de la violence, Croix-Rouge canadienne

**French, Meg**, Directrice, Programmes internationaux, UNICEF Canada

**Gee-Silverman, Diana**, Chargée de programmes, Crises, Plan Canada

**Grant, Nadine**, Directrice des programmes, Plan Canada

**Imboden, Judith**, Chargée de projets, Programme de Coopération Volontaire, Fondation Paul Gérin-Lajoie

**Jameau, Miralda**, Conseillère Éducation, Plan Haïti

**Landry, Guillaume**, Directeur des programmes, Bureau international des droits des enfants

**Liutkus, Linda**, Gestionnaire, Programmes internationaux, War Child Canada

**Lord, David**, Directeur exécutif, Paix durable

**Lubin, Margaret**, Chef de secteur, Protection de l'enfance, Save the Children Haïti

**Maanen, Peter van**, Officier de Programme, Eau, Assainissement et Santé, UNICEF New York

**McCarthy, Odette**, Chargée de projet et ressource spécialisée Égalité entre les femmes et les hommes, Centre d'étude et de coopération internationale, (CECI)

**McGuinty, Carleen**, Conseillère politique, Protection de l'enfance, Vision Mondiale Canada

**Mercier, Éric**, Conseiller senior, VIH-SIDA, UNICEF New York

**Papoulidis, Jonathan**, Conseiller politique senior, Construction de la paix et affaires humanitaires, Vision mondiale Canada

**Postma, Will**, Directeur de programmes, Save the Children Canada

**Romero, Tatiana**, Conseillère technique – Éducation, Save the Children Canada

**Stevenson, Sarah**, Conseillère principale de programme, Droits et protection des enfants, Plan Canada

**Udy, Michael**, Coordonnateur de projet. SOS Villages d'Enfants Canada

## INDEX DES ACRONYMES

<b>ACDI :</b>	Agence Canadienne de Développement international
<b>BPM :</b>	Brigade de la protection des mineurs
<b>DIPE:</b>	Développement intégré de la petite enfance
<b>DSNCRP:</b>	Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté
<b>EPT:</b>	Stratégie nationale de l'éducation pour tous
<b>GTSR:</b>	Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction
<b>IBCR:</b>	International Bureau of Children's rights/Bureau international des droits des enfants
<b>IBESR:</b>	Institut du Bien-être Social et de Recherches
<b>MAECI:</b>	Ministère des affaires étrangères et du commerce international
<b>MINUSTAH :</b>	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
<b>NAPA :</b>	Plan d'action national d'adaptation
<b>OMD :</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>OMS :</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>PDNA:</b>	Post Disaster Needs Assessment /Évaluation des besoins post-catastrophe
<b>PNP :</b>	Plan national de Protection
<b>PNH:</b>	Police nationale d'Haïti
<b>START:</b>	Stabilization and Reconstruction Task Force/ Force d'intervention de stabilisation et de reconstruction

Cet atelier de travail était une initiative du Forum canadien sur les enfants dans les conflits armés le qui opère sous l'égide du réseau Paix durable et qui est coordonné par le Bureau international des droits des enfants (IBCR). L'atelier a également bénéficié de la collaboration du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les participants étaient des membres du gouvernement canadien et d'organisations non-gouvernementales (ONG) canadiennes qui œuvrent sur le terrain en Haïti. La rencontre a eu lieu à Ottawa (Canada) le 7 juillet 2010 dans les locaux du MAECI, dans l'édifice Pearson.

L'objectif premier était d'établir l'état des lieux de la situation des enfants en Haïti et d'émettre des recommandations sur la manière de prendre en compte les préoccupations relatives à la situation des droits de l'enfant dans les stratégies et projet de reconstruction.

L'événement s'est déroulé en deux temps. En avant-midi, les membres du gouvernement canadien ont présenté les politiques canadiennes en Haïti. Ensuite, un représentant du Ministère des Affaires sociales et du Travail haïtien s'est joint par voie téléphonique pour exposer la situation des enfants en Haïti. En après-midi, afin d'établir des pistes d'intervention concrètes selon les thèmes prédéterminés, cinq organisations, soit Plan, Save the Children, UNICEF, Vision mondiale et War Child Canada, ont présenté un état des lieux selon cinq thématiques prédéterminées, soit :

- Les enfants, l'éducation et le développement de la petite enfance en Haïti
- Les enfants en Haïti et la santé, la nutrition, l'eau et le réseau sanitaire
- La justice, la sécurité et les enfants en Haïti
- La violence contre les enfants en Haïti
- Le travail des enfants et les opportunités économiques pour les enfants en Haïti

Chacune des cinq organisations susmentionnées a ensuite animé un groupe de travail thématique pour élaborer des recommandations concrètes à moyen et à long terme. Ces résultats ont été restitués en plénière devant l'ensemble des participants.

Le compte-rendu qui suit est une restitution sommaire des discussions qui ont eu lieu lors de l'atelier, en mettant l'emphase sur les recommandations formulées grâce aux ateliers d'après-midi. Il est espéré que ces recommandations puissent être utilisées dans les discussions avec le gouvernement d'Haïti concernant l'orientation des stratégies et projets de reconstruction. Il s'agit de réflexions sur les solutions à apporter à la situation des enfants haïtiens.

## 1. Présentations d'ouverture

### - Paix durable

M. David Lord, directeur général de Paix Durable, a souligné la précarité accrue en Haïti depuis le séisme du 12 janvier 2010 et a fait valoir l'importance d'une intervention prompte et bien dirigée. Il a ajouté que les enfants, qui représentent 50% de la population haïtienne, sont l'une des tranches de population la plus vulnérable à la crise qui sévit actuellement en Haïti. M. Lord a conclu sa présentation en précisant que l'atelier s'attardera plus spécialement sur les solutions auxquelles le Canada peut prendre part et dans lesquelles il peut jouer un rôle déterminant. Toutefois, le gouvernement canadien pourra compter sur le soutien de la société civile dont la participation est essentielle pour reconstruire et développer une nouvelle Haïti.

### - Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Pour le Gouvernement du Canada, Haïti a toujours été, est, et continuera d'être une priorité, la deuxième après l'Afghanistan. Ceci s'explique par la proximité géographique et linguistique entre le Canada et Haïti, l'importance de la diaspora haïtienne au Canada, mais aussi par l'enjeu sécuritaire qu'elle représente. La stabilité et la solidité de son gouvernement sont essentielles à la sécurité du Canada.

Le Canada était déjà présent et actif en Haïti avant le tremblement de terre. Suite à la catastrophe, le Canada a répondu aux attentes internationales et a été à la hauteur de ses devoirs envers Haïti. En effet, le Ministre des Affaires étrangères, l'Honorable Lawrence Cannon a lancé un appel au *Groupe des Amis d'Haïti* (nom informel d'une organisation des États d'Amérique; groupe des pays qui agir pour Haïti) dans lequel il a exprimé la nécessité de coordonner les efforts de tous ceux qui ont à cœur et qui s'intéressent au développement d'Haïti.

Par ailleurs, le 26 janvier 2010, le Canada a pris l'initiative d'organiser la *Conférence de Montréal sur Haïti* durant laquelle une ébauche de feuille de route pour la gestion de la crise haïtienne a été développée. Cette feuille de route réaffirme la souveraineté d'Haïti et la nécessité de travailler en collaboration avec la société civile haïtienne, notamment par l'entremise d'actions coordonnées basées sur les principes énoncés dans la déclaration finale de la conférence tels que l'efficacité de l'aide, la responsabilité et la durabilité.

Par la suite, eut lieu la *Conférence de New York* du 31 mars 2010 qui a réuni un plus grand nombre de partenaires et a permis de recueillir des fonds pour la reconstruction et le développement d'Haïti. Au cours de cette conférence, le plan d'action du gouvernement haïtien a pu être avalisé par la communauté internationale et deux mécanismes ont été mis en place : la *Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti* (coprésidée par le président haïtien, René Préval, et l'émissaire spécial des Nations Unies en Haïti, Bill Clinton) et le *Fonds de Reconstruction d'Haïti*, (fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti en partenariat avec le gouvernement haïtien et les pays donateurs de la communauté internationale).

## - Ministère haïtien des Affaires sociales et du Travail

Le gouvernement haïtien a amorcé plusieurs démarches en ce qui a trait aux enfants, telles que l'élaboration du *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté* (DSNCRP), du *Plan de reconstruction nationale* (dans lesquels sont intégrés des principes tels que la non-discrimination et le droit à la vie, à la survie et au développement de l'enfant. Des plans globaux ont été également mis en place tels que la *Stratégie Nationale de l'Éducation pour tous* (EPT), le *Plan National de Lutte contre la Violence* ou encore du *Plan Stratégique National Multisectoriel de Lutte contre le Sida*. En matière de droit des enfants, le *Plan National de Protection* (PNP) qui vise la prise en charge des enfants en situation difficile ou de vulnérabilité a été adopté, mais pas encore mis en œuvre.

Sur le plan législatif, le gouvernement haïtien s'est donné comme mission l'intégration des principes de la *Convention des droits de l'enfant* dans la législation haïtienne. Ceci s'est concrétisé par l'adoption de la *Loi relative à l'interdiction et à l'élimination de toutes les formes d'abus, de discrimination, de mauvais traitements, ou traitements inhumains contre les enfants* (2003) et la ratification de deux instruments internationaux en 2009, soient, la *Convention de Palerme* sur la criminalité transnationale (et ses trois protocoles additionnels) et la *Convention Interaméricaine* pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées. D'autres projets législatifs sont également en préparation ou en cours de validation au Parlement, projets qui portent sur la réforme de l'adoption, la protection de l'enfant en situation de vulnérabilité, la traite des êtres humains et la paternité responsable.

Sur le plan administratif, la brigade de la protection des mineurs, l'unité de protection des enfants, l'Institut du Bien-être Social et de Recherches (IBESR), le Tribunal pour enfants et le Collectif Interministériel de Coopération avec les Agences non gouvernementales ont été mis en place par le gouvernement haïtien.

En matière de santé, le *Plan stratégique pour la santé de l'enfant* (2003-2008) visait la baisse globale de la mortalité infantile, l'élargissement de la vaccination des enfants, un accès plus facile aux soins prénataux et postnataux et enfin un accès au programme de *Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH*.

Sur le plan de l'éducation, le gouvernement haïtien a noté une égalité d'accès à l'éducation à tous les enfants, en particulier aux filles et aux enfants des zones rurales et isolées et une restructuration des Centres d'Éducation Non Formelle (écoles du soir). L'intégration des enfants handicapés et la mise en place d'institutions pour la formation de travailleurs sociaux constituaient une perspective pour le gouvernement haïtien en 2009-2010.

Dans le domaine de la (protection – sécurité publique), plusieurs mesures ont été prises pour faire face aux problèmes des enfants en domesticité, des enfants des rues et de la traite d'enfants à la frontière haïtiano-dominicaine.

Plusieurs progrès ont donc été notés par le gouvernement haïtien. Néanmoins, il demeure certaines insuffisances et problèmes liés à la fragilité politique, aux catastrophes naturelles ou encore aux crises sociales. Le séisme a révélé les problématiques du système actuel de protection sociale notamment:

- Le besoin de ressources humaines qualifiées supplémentaires pour offrir les services sociaux à tous les enfants et à leurs familles quelle que soit leur situation
- Le manque de coordination entre les partenaires pour offrir les services de protection à tous les enfants
- Le manque de conscientisation des familles et de cadre juridique quant à l'adoption internationale dans le contexte de l'urgence
- Le manque de connaissance et d'utilisation d'alternatives à l'institutionnalisation des enfants
- Le peu de ressources financières disponibles et allouées au Ministère des affaires sociales et du travail, à l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR) et à la Brigade de la protection des mineurs (BPM) pour agir

Pour faire face à ces difficultés, le Ministère des affaires sociales et du travail envisage le renforcement institutionnel du Ministère et de ses organes, la décentralisation des services de l'IBESR, la réinsertion et l'intégration des enfants abandonnés, victimes de la traite ou abandonnés et enfin, la mise en œuvre d'un suivi et d'une évaluation de la situation des enfants.

- l'Agence canadienne de Développement international (ACDI) :

L'ACDI, se concentre sur trois thématiques en Haïti dont les jeunes et les enfants. L'ACDI s'est investie particulièrement dans l'éducation et la santé des femmes et des enfants. Depuis le séisme, l'ACDI a mis de côté ses projets à long terme en Haïti au profit d'une stratégie d'urgence plus adaptée aux nouveaux besoins. De fait, dans les 24 heures, l'ACDI a débloqué une assistance humanitaire de 85 millions de dollars. Au mois d'avril suivant, elle a annoncée 150 millions de dollars supplémentaires pour l'assistance humanitaire, dont les enfants et les femmes ont été les principaux bénéficiaires.

De plus, avec l'annonce des 400 millions de dollars promis lors de la Conférence de New York, de nouvelles initiatives sont en train d'être mises en place. Cependant, bien que les anciennes activités se poursuivent, un accent est mis sur les priorités du *Plan d'action* déposé à New York et qui contient le *Guide de mise en œuvre* des activités qui seront lancées en Haïti. La *Commission intérimaire* va s'assurer de la bonne conduite de l'aide en Haïti puisque les partenaires seront appelés à divulguer à la Commission la teneur de leurs projets pour éviter la duplication d'initiatives et s'assurer que celles-ci sont en accord avec le Plan d'action.

-Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR) :

Depuis 2006, le GTSR a investi 51 millions de dollars pour améliorer la sécurité en Haïti. Bien qu'il ne dispose pas de programme spécifique axé sur les enfants, la moitié des bénéficiaires des services de sécurité haïtiens sont des enfants. Après le séisme, le GTSR a procédé à une restructuration de ses plans d'actions, principalement en raison de la destruction des infrastructures policières et carcérales.. Suite au séisme, près de 60% de la population carcérale s'est évadée.

A titre d'exemple, le GTSR travaille particulièrement au renforcement de la Police Nationale d'Haïti (PNH) en collaboration avec une ONG brésilienne. Le GTSR s'implique aussi dans la lutte contre la traite d'enfants en partenariat avec l'UNICEF, particulièrement dans la sécurité maritime et dans le renforcement des points de contrôle frontaliers avec la République dominicaine.

Ainsi, le défi est d'établir le lien entre le personnel, les infrastructures et l'opérationnalisation des projets. Pour ce faire, le GTSR encourage la collaboration entre les divers champs de compétences et la multiplication des liens entre les partenaires. Le GTSR recherche les personnes les plus à même d'améliorer la relation et le lien entre le personnel haïtien et les corps des projets, ainsi qu'avec le personnel canadien et international.

## **2. États des lieux**

### **2.1. Les enfants, l'éducation et le développement de la petite enfance en Haïti (animé par Plan Canada)**

L'éducation est un droit fondamental de tous les enfants et ce droit est protégé et garanti par la Constitution Haïtienne. L'État a donc pour obligation d'assurer non seulement sa jouissance, mais aussi sa gratuité de l'éducation au niveau primaire. Néanmoins, à l'heure actuelle, la jouissance effective du droit à l'éducation gratuite pour les enfants haïtiens reste encore un idéal à atteindre selon Plan Canada.

L'éducation constitue un élément clé pour la réponse humanitaire en Haïti à court et à long-terme. L'accès à l'éducation doit être accompagné d'une formation vocationnelle qui facilite l'accès à l'emploi et d'une participation des jeunes leur permettant de retrouver une vie normale après le séisme. Avant le séisme, le système d'éducation assurait la formation de plus de 50% des enfants en âge scolaire. Soulignons que la région affectée par le séisme inclut 50% de la population écolière et universitaire du pays.

Lors de la Conférence des bailleurs de fonds qui s'est tenue à New York le 31 mars 2010, les priorités mises de l'avant en matière d'éducation furent:

- Un retour rapide des enfants haïtiens à l'école
- L'accès à l'éducation pour les enfants déplacés
- La couverture de certains coûts reliés à l'éducation
- Le renforcement du système scolaire
- La gratuité de l'éducation primaire pour tous avant 2020
- De porter une attention particulière sur les différents besoins des garçons et des filles

Dans le cadre d'un partenariat avec les enfants haïtiens, Plan Canada a donné la parole aux jeunes afin qu'ils puissent exprimer leurs opinions et leurs attentes quant à la planification de la reconstruction haïtienne. Plusieurs conclusions ont été présentées dont l'adoption d'un agenda pro-enfant, la contribution au développement d'un cadre légal respectueux des droits de l'enfant, la mise en place de mécanismes de protection sociale qui répondront aux besoins des plus vulnérables et

enfin la promotion de la participation des enfants et des jeunes dans la planification de la reconstruction Haïtienne.

Plan Canada a identifié quatre domaines spécifiques pour la réponse humanitaire haïtienne dans le secteur de l'éducation: la petite enfance, l'école primaire, l'école secondaire et les approches transversales.

En ce qui a trait à la petite enfance, Plan Canada prône le développement intégré de la petite enfance (DIPE) qui nécessite une allocation des ressources. Le gouvernement n'a contribué que de manière limitée au développement de la petite enfance avant janvier 2009. Plusieurs actions restent donc à entreprendre dont notamment :

- Développer les services prénataux, planifier les centres d'éveil, crèches, orphelinats, écoles préscolaires et centres communautaires DIPE pour les enfants de zéro à 3 ans
- Développer et améliorer la formation initiale et continue
- Établir les zones de convergence DIPE
- Assurer les droits et la protection des mères et des enfants
- Améliorer la qualité de l'eau, l'assainissement et l'hygiène
- Développer le plaidoyer, la communication et la mobilisation sociale

Quant à l'école primaire, la Conférence de bailleurs, y compris Plan Canada, se donne comme objectif une éducation gratuite pour tous avant 2020, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), accompagnée d'une restructuration du système scolaire. À court terme, un support des salaires et la suspension des frais scolaires sont urgents. À long terme, une réorganisation du système de l'éducation permettant un plus grand contrôle de l'État, incluant un renforcement des capacités et l'introduction d'un système régulateur efficace, est primordial.

Concernant l'école secondaire, le syllabus devrait répondre aux besoins de la population avec une intégration des thèmes qui touchent aux compétences de vie, une formation psychosociale, et l'intégration d'un programme vocationnel et scientifique.

Bien que plusieurs efforts restent à entreprendre par l'État haïtien, certains résultats sont encourageants. Ainsi, 80% des 4 992 écoles affectées par le séisme ont ouvert leurs portes et plus de 200 000 étudiants ont reçu du matériel scolaire de base dans les régions affectées.

Toutefois, à court terme, il faudrait :

- Surveiller et se préparer pour la période cyclonique
- Procéder à un nettoyage et à la réhabilitation des écoles endommagées
- Mettre en place de meilleures structures d'accueil pour les enfants vivant avec un handicapé dans les établissements scolaires, dont le nombre s'est accru depuis le séisme, et qui ne disposent pas de structures appropriées
- Régler le problème des écoles non-publiques moyennant des compensations quant à leur fonctionnement
- Continuer de travailler de concert avec le gouvernement, les bailleurs de fonds et les partenaires du secteur de l'éducation à travers des plaidoyers en faveur de la gratuité

À long terme :

- Former les enseignants (formation psychosociale) pour qu'ils puissent faire face aux comportements découlant du traumatisme du séisme
- Renforcer les structures du système d'éducation pour assurer une éducation de qualité
- Coordonner l'aide au secteur de l'éducation avec les autres secteurs d'intérêts (santé, justice, etc.)
- Travailler avec les pouvoirs publics pour une éducation gratuite pour tous

## **2.2. La santé, la nutrition, approvisionnement en eau, assainissement et promotion de l'hygiène (animé par UNICEF)**

### **a) La santé :**

#### Les problèmes du système de santé :

Le PDNA décrit très bien les difficultés du système de santé en Haïti, notamment en matière d'efficacité et d'équité. Plus de 40% de la population n'y avait pas accès avant le séisme, alors que plus de 30\$ étaient dépensés par personne en matière de santé et par an (un chiffre très proche des recommandations internationales en matière de dépenses de santé). Le système est peu équitable et profite plus aux tranches les plus aisées de la population. Par exemple, seulement 25% des femmes accouchaient à l'hôpital avant le séisme près de 90% chez les femmes appartenant au quintile le plus riche de la population et environ 10% pour les quintiles les plus pauvres

Par ailleurs, la verticalisation extrême de certains programmes de santé a un effet déstructurant sur le système. La fragmentation de l'aide sur certains programmes (VIH, PEV, SR...) contribue à leur verticalisation. Des situations extrêmes en découlent ou la prise en charge médicale des patients est refusée à tous ceux qui ne correspondent pas aux critères préétablis. A titre d'exemple, vous pouvez avoir dans un centre de santé une salle de consultation rénovée avec du personnel qualifié et des médicaments pour le VIH (supporté par un bailleur) et si vous consultez pour une maladie courante (non soutenue par un bailleur) ne recevoir aucun soin ou devoir payer alors que les autres programmes vous seront donnés gratuitement

L'augmentation de l'aide internationale, combinée à une faible gouvernance, a aggravé les problèmes de coordination du système. Le système est de plus en plus géré et financé par des ONG et l'aide humanitaire provenant d'autres États sans appui équivalent donné à l'état pour assurer son rôle. Il existe de plus, au sein du système de santé, un problème de manque de personnel lié à la fuite des cerveaux vers le nord ou vers les ONGs. Enfin le système de santé est très orienté vers les services et peu vers les communautés, le premier niveau de santé nécessite d'être revu

Dans le domaine du VIH, la situation des jeunes femmes et adolescentes dans les camps est particulièrement inquiétante. Il existe de nombreux cas de violences, mais aussi de grossesses précoces chez les jeunes adolescentes. Les camps vont malheureusement durer pour un très long

moment et la situation des ces jeunes n'est pas prête de s'améliorer. La réponse actuelle aux besoins de ces jeunes filles est très insuffisante.

#### Les impacts sur les enfants :

Le séisme va avoir un impact à long terme sur le système de santé. A la crise humanitaire, va suivre une crise socio-économique qui va affecter directement et indirectement une grande partie de la population. Ceci se traduira par un excès de mortalité infantile et maternelle, ainsi qu'une augmentation des infections par le VIH chez les jeunes.

Le séisme a considérablement réduit les capacités humaines et matérielles du niveau central pour une longue période. Du fait de la très grande centralisation du système Haïtien, l'impact se fera sentir dans tout le pays

#### Directions présentes et futures :

L'évaluation post-catastrophe des besoins est une étape importante et essentielle, mais elle n'est pas suffisante en elle-même. Il faut que les partenaires participent dans le développement et la mise en œuvre du Plan d'action développé par le ministère et les départements. Pour cela, il faut combiner des actions à court terme pour répondre aux urgences immédiates auxquelles font face les sinistrés qui ont tout perdu. En même temps, il faut préparer le futur en reconstruisant un système de santé plus efficace et moins inéquitable

Les solutions aux problèmes du système de santé doivent mieux prendre en compte les problèmes systémiques : la mise en place d'un système de santé au premier niveau basé sur les soins de santé primaires, l'appui à la décentralisation, le financement des personnels de santé basés sur des performances pour un paquet minimum d'activités, la gestion des intrants, la gratuité des services. L'appui unique aux programmes basés sur les intérêts des bailleurs a montré ses limites.

La reconstruction du système doit se faire à partir de la base, en soutenant le niveau communautaire. L'appui à la décentralisation du système est indispensable si l'on veut améliorer l'accès aux services, mais aussi diminuer la pression démographique sur Port au Prince. Il est par ailleurs urgent de mettre en place des programmes pour arrêter la fuite des cerveaux. Par exemple, s'assurer que les personnels de santé finissant leurs études travaillent quelques années dans les zones rurales permettant aux communautés de bénéficier de la présence de personnel de santé ; L'aide internationale pourrait appuyer cet effort en donnant de meilleures conditions de logement à ces jeunes Haïtiens plutôt que dépendre de la main d'œuvre étrangère. Finalement, Unicef a insisté sur l'importance pour l'aide de changer de paradigme en Haïti, d'adopter une vision plus globale du système de santé et de la santé publique en général.

#### **b) La nutrition :**

##### Éléments-clefs :

L'urgence nutritionnelle a été évitée selon Unicef. Actuellement, la situation nutritionnelle d'Haïti est en deçà des niveaux d'urgence établis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cependant, elle reste précaire et la prévention de sa détérioration doit être une priorité. De fait, les indicateurs nutritionnels d'Haïti restent parmi les plus bas de la région. Les causes sous-jacentes à une crise nutritionnelle éminente doivent être prises en compte, à travers la prévention et le traitement de la malnutrition chronique, les apports en micronutriments, l'allaitement et l'alimentation des jeunes enfants. Alors que les interventions ciblent la couverture de 1.2 millions de femmes et d'enfants directement affectés par le séisme, il est nécessaire d'étendre les interventions au niveau national afin que les plus défavorisés aient accès à la nutrition et ainsi éviter une crise nutritionnelle.

#### Interventions nutritionnelles centrée sur les manques :

Dans la perspective d'une intervention nutritionnelle à l'échelle nationale, il est important de se concentrer sur :

- L'alimentation de l'enfant et du nouveau-né parce qu'il est difficile d'inverser les effets de la malnutrition après l'âge de 24 mois et qu'une intervention auprès de cette tranche d'âge prévient et réduit le risque de mortalité avant l'âge de 5 ans
- Une provision en micronutriments qui permettrait de réduire la mortalité infantile, les problèmes d'anémie et d'éviter la contraction d'autres maladies liées aux carences en micronutriments. L'anémie étant l'une des maladies les plus répandues en Haïti, elle affectait, avant le séisme, 61% des enfants de moins de 5 ans et 50% des femmes enceintes
- Les programmes de prévention et de réponse aux problèmes de malnutrition aiguë.

Il faut également se pencher sur la coordination et la surveillance de la situation de la nutrition ainsi que sur activités et services de nutrition<sup>1</sup>.

#### Pistes de réflexion sur les enjeux de la nutrition :

1. Comment mettre en place des services de nutrition à grande échelle, couvrant l'ensemble du territoire haïtien ?
2. Comment rendre équitables les services de nutrition? Aujourd'hui ces services existent, mais ils peinent à atteindre l'ensemble des enfants haïtiens
3. Comment développer les capacités de prestation de services de nutrition du gouvernement, à tous les niveaux, et des communautés?
4. Comment mettre en place, avec les partenaires, un système permettant l'accès à des services nutritionnels au niveau communautaire?
5. Comment répondre à et résoudre la fragmentation des approches et du système ? Aujourd'hui les problèmes de coordination entre les ONG minent une prestation de services efficace et globale.

---

<sup>1</sup> Pour voir une carte présentant les activités actuellement mises en œuvre, veuillez consulter la présentation d'UNICEF en Annexe

### c) Approvisionnement en eau, assainissement et promotion de l'hygiène en Haïti :

Selon Unicef, les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène en Haïti sont un enjeu de santé publique. Or, les données à ce sujet révèlent des disparités énormes entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les quintiles de population les plus riches et les plus pauvres en ce qui a trait à l'accès à l'eau potable et d'assainissement. Les zones rurales n'ont pas accès à l'eau ou très peu. Quatre fois moins de logements ruraux que de logements urbains sont équipés de robinets à domicile. De plus, dans une même zone, on peut observer des écarts entre les différentes classes de population. En zone rurale, 96% des défécations se font à air libre chez la tranche la plus pauvre de la population, alors que ce pourcentage chute en deçà des 10% chez la plus riche<sup>2</sup>. Plus encore, les données disponibles datent d'avant le séisme, les lacunes et les disparités dans le réseau hydraulique se sont encore détériorées par la suite. Or, ces problèmes affectent et aggravent la mortalité infantile. Des campagnes de promotion du lavage des mains au savon (WASH) et d'assainissements sont menées pour réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Ces campagnes visent à réduire notamment la morbidité des diarrhées chez les enfants.

#### Pistes de solution proposée dans le PDNA:

- Une restructuration et une décentralisation du système
- Des services plus efficaces et plus équitables
- Une meilleure gestion des secteurs urbains
- Une plus grande participation du secteur privé
- Une amélioration des capacités techniques et financières du secteur

Surtout, selon Unicef, le problème de l'assainissement réside dans le fait qu'il n'a jamais été une priorité en Haïti. Une seule personne est responsable du système d'assainissement sur l'ensemble du territoire national. Un investissement dans le secteur s'avère alors nécessaire. Il faut aussi poursuivre et augmenter la promotion des bonnes habitudes d'hygiène, notamment en:

- enquêtant sur chaque contexte pour établir la méthodologie, la technologie, les moyens de subsistance les plus à même de réduire et d'améliorer d'assainissement en Haïti
- supportant la campagne "Se laver les mains au savon" : établir comment faire campagne en Haïti, trouver les messages efficaces en Haïti, trouver les méthodologies de promotion appropriées, monter les projets marketing adaptés et développer des techniques d'éducation adaptées et efficaces
- améliorant l'accès à l'éducation primaire universelle (gratuite) et l'utiliser comme tribune et une occasion de promouvoir l'hygiène et l'assainissement à grande échelle. L'accès universel à l'éducation primaire deviendrait un accès universel pour les enfants

### **2.3. La justice, la sécurité et les enfants en Haïti (animé par War Child Canada)**

Selon War Child, la conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti s'est longuement penchée sur les problèmes majeurs auxquels fait face Haïti en matière de justice et de sécurité : la nécessité de renforcer les capacités de la police nationale haïtienne, la situation des

---

<sup>2</sup> Pour voir les tableaux concernant l'accès à l'eau dans les logements haïtiens, veuillez consulter la présentation d'UNICEF en Annexe

populations vulnérables (les enfants et les femmes), la traite des êtres humains, les conditions des détenus, les évasions, etc.

Plusieurs recommandations ont été formulées pour faire face à ces problèmes :

- Consolider la qualité et l'effectif de la Police nationale haïtienne (PNH) pour renforcer l'État de droit en Haïti
- Poursuivre les efforts de la réforme du système judiciaire et de l'administration pénitentiaire
- Mettre en place un nouveau code criminel
- Mettre fin au commerce des narcotiques
- Créer des structures ou des espaces sécuritaires pour les populations vulnérables logées dans les camps et exposées aux violences et aux abus physiques en leur offrant une protection sociale
- Remédier au manque de législation concernant la traite des enfants
- Régler le problème des 4000 détenus qui ont fui les prisons haïtiennes lors du séisme et qui menacent la reconstruction et les efforts de développement

En Haïti, 24% des infrastructures du secteur de la justice ont été détruites suite au séisme, ce qui a considérablement réduit l'activité judiciaire dans le pays. Le gouvernement haïtien, via ses Ministères de la Justice et de la Sécurité Publique, s'est fixé comme objectif de rétablir le système de justice et de sécurité publique sur tout le territoire. Ainsi, plusieurs recommandations ont été formulées dans le *Plan d'action pour le relèvement et le développement national d'Haïti* dont :

- Le rétablissement et le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de la justice et de la sécurité publique
- Garantir l'accès à la justice et à la sécurité des communautés affectées et de celles accueillant des populations déplacées
- Créer des conditions propices pour pérenniser une bonne administration de la justice et de la sécurité publique pour l'après crise

À court terme, cela implique :

- La consolidation des capacités de la police nationale haïtienne en effectifs compte tenu de la fragilité du système judiciaire haïtien
- La reconstruction des prisons endommagées ou détruites
- L'amélioration de système judiciaire pour désengorger les prisons
- La restructuration du système pour le rendre plus efficace et plus efficient

À long terme, cela implique :

- Garantir l'accès à la justice aux personnes vulnérables, soient les femmes et les enfants
- Réformer le système judiciaire

La diaspora haïtienne s'est réunie du 21 au 23 mars 2010 pour présenter des recommandations au gouvernement haïtien ainsi qu'aux pays donateurs, dans le cadre de sa

contribution à l'élaboration d'un programme stratégique de reconstruction et de développement d'Haïti. War Child a présenté quelques-unes de leurs qui touchent plus particulièrement les domaines de la justice et la sécurité publique:

Tout d'abord, la diaspora haïtienne estime :

« Qu'il est impératif de reconstruire et de consolider la gouvernance démocratique. Selon elle, la justice sociale, la primauté du droit, le respect des libertés civiles et la protection de la propriété privée sont des éléments clé pour la création d'un environnement propice à la croissance et au développement économiques». (p. 4)

Aussi, «une réforme du système judiciaire haïtien est impérative avec un renforcement de la capacité de ses ministères, dont le ministère de la Justice et de la sécurité publique, à l'appui des institutions gouvernementales nationales des petites communautés, et développer et former un groupe de cadres intermédiaires qui assureront le leadership au sein de leur organisation». (p. 4)

#### Les droits des enfants et le système judiciaire :

Selon War Child, les enfants haïtiens continuent de faire face à des violations de leurs droits les plus élémentaires. Le Comité des droits de l'enfant observe une dégradation de la situation et appelle les acteurs concernés à travailler de concert pour améliorer le sort des enfants et leur accès à la justice.

#### Sécurité et insécurité des enfants :

Plusieurs enfants, après le séisme, ont perdu leur milieu de protection et se sont retrouvés seuls et orphelins, ce qui les rend particulièrement sensibles à la traite. Il faut, dès lors, développer des structures pour prendre en charge ces enfants.

#### Enfants en conflit avec la loi :

Les enfants en conflit avec la loi n'ont pas accès à un traitement adapté aux enfants. Plusieurs se trouvent dans des centres de détention où ils ne bénéficient pas de droits et de protection particulière. De plus, leurs cas ne sont pas traités dans de courts délais et les conditions de leur détention sont inacceptables.

## **2.4. La violence contre les enfants en Haïti (animé par Vision Mondiale)**

Selon Vision Mondiale, la violence contre les enfants à travers l'Haïti était un problème grave avant le séisme. Ce désastre naturel et l'insécurité qui a suivi a aggravé la situation des enfants et les a rendus plus vulnérables à la violence. De plus, le séisme a affaibli et surchargé les mécanismes de protection pour les enfants qui existaient au niveau de la famille, la communauté, et le gouvernement. Les enfants séparés, c'est-à-dire tous les enfants qui ne sont pas avec leurs familles dont les *restavek*, les enfants de rue, les victimes de la traite et les enfants séparés dû au séisme, sont encore plus vulnérables à la violence dans cette période en Haïti.

La violence contre les enfants existait déjà au sein de la famille, à l'école, la communauté incluant les églises et est maintenant présente dans les camps. La violence contre les enfants prend plusieurs formes en Haïti, mais cette présentation s'est penchée sur les violences sexuelles, armées ainsi que la traite des enfants.

#### -L'abus et l'exploitation sexuelle :

La violence sexuelle contre les filles avant le séisme était un problème grave. En Haïti, 40% des filles sont victimes d'abus sexuels avant l'âge de 18 ans. Depuis le séisme, la situation s'est aggravée surtout dans les camps où l'insécurité est omniprésente.

Il règne un environnement d'impunité total dans le pays pour ce genre de violence. Dans les métropoles, les victimes portent rarement plaintes dans les cas de viols. Dans les zones rurales, le cas est souvent réglé hors du système policier et judiciaire.

Au niveau communautaire, des mécanismes qui identifient les cas de violence sexuelle ont été développés. Ainsi, dans les camps, la communauté et les jeunes eux-mêmes assurent la lutte contre la violence en établissant et participant à des mécanismes de surveillance ou de sensibilisation. Par contre, le gouvernement s'avère dans l'incapacité d'y donner suite parce qu'il ne dispose pas de corps policiers ou de travailleurs sociaux de l'IBESR (Institut du bien-être social et des recherches) à cet effet. La brigade de la protection des mineurs (BPM) est une brigade supposée se déployer sur l'ensemble du territoire pour assurer la sécurité des mineurs, mais elle n'a une présence qu'à Port-au-Prince.

De plus, l'exploitation sexuelle commerciale des enfants est plus répandue depuis le séisme et plusieurs ONG se penchent sur le problème. La GRC travaille avec la BPM compris pour combattre l'exploitation d'enfants en ligne.

#### -Violences armées :

Selon Vision mondiale, il n'y a pas de données sur les violences armées contre les enfants depuis le séisme. Avant le séisme, on commençait à noter une baisse de ce genre de violence, mais on constate depuis le 12 janvier dernier une recrudescence du phénomène, surtout des cas de rapt d'enfants ou d'adultes. En raison de la présence accrue de criminels au sein de la population suite à la destruction des prisons et du plus grand nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école, les enfants sont davantage exposés ou risquent d'être exposés aux violences armées, aux activités criminelles, au recrutement dans les groupes armés, ou d'être victimes d'enlèvements.

#### -Traite et vulnérabilité des enfants séparés:

Les enfants séparés courent de plus grands risques de devenir des enfants *restavek*<sup>3</sup>, ou d'être victimes de la traite. Les enfants *restavek* et victimes de la traite sont davantage exposés à la violence. La

---

<sup>3</sup> L'emploi des enfants domestiques, souvent appelés "restavek" en Créole, est une pratique commune en Haïti.

frontière avec la République Dominicaine est poreuse et les ONG travaillent avec les communautés pour la sécuriser afin de contrer la traite et de renforcer la protection des enfants. Le gouvernement œuvre à l'élaboration d'une loi sur la traite des enfants depuis bientôt trois ans, mais elle n'est pas encore en vigueur.

Plusieurs ONG se sont penchées sur les cas d'adoption suite au séisme afin de prévenir l'adoption d'enfants séparés de leurs parents. Le gouvernement s'est engagé à signer la *Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale*.

-Acteurs principaux (de la protection contre la violence):

- Communautés, camps (incluant les jeunes)
- Sous-cluster de la protection des enfants
- Ministère des affaires sociales
  - IBESR (Institut du bien-être social et des recherches)
- BPM (Brigade de la protection des mineurs) qui fait partie de la Police national d'Haïti

-Plans du Gouvernement d'Haïti et de la communauté internationale :

Le plan d'action de la communauté internationale contient des recommandations spécifiques pour la protection des femmes et des enfants incluant la création de « centres de soins intérimaires » avec l'implication de la BPM et de l'IBESR. Le plan recommande aussi de mettre en place des programmes pour augmenter la capacité de la Police nationale d'Haïti (PNH) à répondre, à prévenir et à punir la violence contre les filles et les femmes.

Le gouvernement haïtien ne dispose pas d'un plan spécifique visant la protection de l'enfant dans le Plan d'action (Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti). Seul un petit budget est proposé pour la protection sociale, où les enfants séparés figurent parmi plusieurs autres groupes vulnérables ciblés. De plus, les plans pour le renforcement de la force policière ne comprennent pas de plans pour la BPM (Brigade de la protection des mineurs).

Principaux défis:

- Combattre l'ampleur du phénomène de la violence sexuelle contre les filles et l'impunité dont bénéficient les agresseurs
- Prévenir la séparation secondaire : porter une attention particulière aux familles fragiles et pauvres qui peuvent abandonner leurs enfants à tout moment
- Développer des approches multisectorielles : intégrer les différentes approches pour soutenir les familles et les empêcher d'abandonner leurs enfants
- Développer des approches préventives et éducatives pour sensibiliser à la violence et à la lutte contre cette violence
- La décentralisation du gouvernement pour assurer une présence policière et services de protection de l'enfant par IBESR dans les zones rurales et remédier à son manque de ressources humaines et physiques pour protéger les droits des enfants
- Renforcer le contrôle de la frontière avec la République-Dominicaine pour combattre la traite d'enfants
- Remédier au manque d'informations et de données sur l'impact du séisme sur la violence armée contre les enfants

## 2.5. Le travail des enfants et les opportunités économiques pour les enfants en Haïti (animé par Save the Children Canada)

### Situation Post-Séisme des enfants haïtiens

Dans un pays où 60% de la population est âgée de moins de 25 ans, et près de la moitié des Haïtiens ont moins de 18 ans, les ravages du séisme ont aggravé les défis auxquels les enfants et les familles haïtiennes font face depuis plusieurs années.

En effet, on estime qu'il y a près d'un million d'enfants non accompagnés ou séparés de leurs familles à la suite du séisme. Des milliers de jeunes se trouvent dans des situations précaires, dans les camps, privés de soins et exposés aux abus physiques et psychologiques et ce, malgré les efforts de réunifications familiales.

Ces jeunes font face à l'exclusion, au manque d'éducation, au chômage élevé, au risque de VIH/SIDA, à un accès insuffisant aux services sociaux de base, à l'insécurité et à une vulnérabilité aux catastrophes naturelles. On assiste également à l'augmentation des ménages dirigés par des enfants suite au séisme, d'où l'urgente nécessité de mise en place de programmes répondant aux besoins spécifiques des jeunes.

Selon les études post-séisme, il y aurait une détérioration de la situation des enfants en Haïti. Voici quelques exemples :

- Enfants confus et désorientés nécessitant un support psychosocial
- Enfants seuls gravement mal nourris et déshydratés
- Enfants blessés pendant ou après le tremblement de terre, encore dans les rues, avec un accès limité aux soins médicaux et sans le soutien d'adultes
- Enfants blessés qui recevaient des soins à l'hôpital, qui ont du quitter après leur traitement sans avoir un endroit où aller ou quelqu'un pour prendre soin d'eux
- Enfants amputés souffrant de stigmatisation avec un accès réduit aux services de base. Ils ne peuvent plus aller à l'école, puisque ces dernières ne sont pas équipées pour les accueillir
- Plusieurs enfants, en quête de sécurité, décident de rejoindre des gangs
- Enfants sans papiers, la réunification des enfants avec leur famille reste très difficile et le gouvernement manque de fonds et d'infrastructures pour mettre en ouvre les réunifications
- Les réunifications sont d'autant plus difficiles pour les *restavek* qui ne savent plus où ils habitent
- Les familles qui accueillaient des enfants ne sont plus capables de le faire à cause de la situation économique précaire

Toutes ces conditions engendrent un risque d'augmentation de la traite des enfants, puisque les organismes gouvernementaux peinent à réglementer et à surveiller les adoptions internationales et que la législation haïtienne est inadéquate. Avec l'absence d'infrastructures (maisons de soins et orphelinats), le risque d'aboutir dans la rue ou de devenir *restavek* est élevé.

Ajoutons qu'Haïti est reconnu comme un pays d'origine, de transit et une destination des victimes de la traite humaine. Cette traite revêt plusieurs facettes :

- Exploitation des enfants emmenés en République-Dominicaine travaillant comme domestiques sans rémunération, prostitués etc.
- Les enfants peuvent également être utilisés comme « enfants-soldats » en Haïti (dans la commune de Cité Soleil, on en dénombre 600)
- ils peuvent être des *restavek*, soient des enfants utilisés comme main d'œuvre à bon marché, donnés par leurs parents. En général, ces enfants sont âgés entre 5 et 17 ans, près de 60% sont des filles et environ 70% d'entre eux proviennent des zones rurales très pauvres du pays
- On dénombre également 1 000 adoptions internationales chaque année, souvent des adoptions peu ou pas contrôlées, selon les données de l'IBESR qui ne dispose pas d'un mécanisme adapté lui permettant de contrôler l'ensemble du processus d'adoption

Les causes du travail des enfants :

- la misère
- l'augmentation du coût de la vie
- l'absence de structures d'orientation pour les enfants et les jeunes
- la survie quotidienne de la famille
- Le manque d'emploi (plus de 70% des Haïtiens sont frappés par le chômage)
- le coût des frais de scolarité
- l'absence de politique de formation ou de programme spécifique ciblant les jeunes qui forment plus de 48% de la population haïtienne

Aussi, les familles les plus démunies ne peuvent pas payer l'école qui comprend des frais d'inscription, de transport, d'achat de livres, de matériel scolaire et d'uniforme. Ceci est observable dans le taux de scolarisation des 6-24 ans (2001-2002) qui est de 45,9 %.

### Pourquoi la République-Dominicaine plutôt que Port-au-Prince ?

Plusieurs jeunes décident de migrer vers la République-Dominicaine (RD) au profit de Port-au-Prince en raison de l'absence de capital social. En effet, ils n'ont pas accès à des réseaux sociaux préexistants pour les aider à leur arrivée, ce qui est jugé très important pour réussir en tant que migrants dans la capitale. Balancés contre l'oisiveté dans leurs communautés, les jeunes des zones rurales trouvent dans la migration vers la République-Dominicaine une meilleure alternative. Aussi, et bien que la reconstruction post-séisme ait créé une grande demande de main-d'œuvre dans la capitale, l'accès à ce travail est associé au réseau social de chacun ce qui reste un handicap pour les jeunes ruraux. Enfin, les communautés rurales déjà manquant de ressources, ont été touchées par les déplacements et le retour des sinistrés vers les zones rurales à la suite du tremblement de terre. Ceci exerce une plus grande pression sur le marché du travail dans ces communautés et la RD continue d'être une alternative plus viable pour ces jeunes.

Cette migration transfrontalière engendre plusieurs risques notamment pour les filles migrantes haïtiennes qui sont stigmatisées, perçues comme étant impliquées dans la prostitution. Parfois, les jeunes se font harceler par des employeurs qui retiennent leurs salaires. Les conditions de

travail sont difficiles et dangereuses avec un risque accru d'exploitation sexuelle et d'arrestations illégales suivi du rapatriement à la frontière.

Quelques pistes de réflexion pour mettre fin à cette situation :

- Augmenter l'accès à une éducation abordable dans les zones rurales (partenariat avec les écoles rurales pour augmenter l'accès pour les plus démunis, une réhabilitation des écoles, salles de classe additionnelles, don de fournitures scolaires, cantine scolaire, formation de professeurs)
- Augmenter l'accès à l'éducation au-delà du niveau primaire
- Augmenter l'accès à la formation professionnelle et aux moyens de subsistance (appui aux écoles communautaires pour qu'elles offrent le niveau secondaire, appui au ministère de l'éducation national pour qu'il maintienne ses ressources humaines, partenariat avec les organisations locales offrant la formation professionnelle, don en matériels, opportunités de formation en dehors du pays, programmes et activités générateurs de revenus)
- Formation des professeurs dans les zones rurales
- Création d'emplois ou des moyens de subsistance pour les parents à travers des programmes de micro-entreprise accompagnés de formation en gestion
- Intégration des jeunes aux programmes de croissance et de développement du pays visant à répondre à leurs besoins
- Implication des jeunes dans l'élaboration de projets les concernant et leur participation dans le développement de leurs communautés
- Campagne de sensibilisation ciblant la population en générale, spécifiquement les zones sources, sur les pires formes de travail et les risques qui y sont associés
- Plaidoyer auprès du gouvernement haïtien pour qu'ils prennent les mesures nécessaires

Pour ceux qui continueront d'opter pour la migration, on devra promouvoir la mise en place de mesures pour une réglementer la migration plutôt que des mesures répressives visant à réduire la migration illégale. Le gouvernement haïtien devra encourager la formation des gardes-frontières afin de mettre fin aux abus à la frontière ainsi que sensibiliser les jeunes aux dangers de la migration. Une coopération avec le gouvernement dominicain pourrait faciliter l'accès au permis de travail.

#### Cadre légal de la traite des personnes en Haïti

Haïti ne dispose pas d'une législation anti-traite proprement dite qui transpose les dispositions des traités internationaux au niveau domestique. Néanmoins, plusieurs textes visent à incriminer certains phénomènes émanant de la traite dont :

- le Décret de 1980 qui prévoit des peines de six mois à trois ans pour les organisateurs de voyage irrégulier
- la loi du 13 mai 2003 relative à l'interdiction et à l'élimination de toutes les formes d'abus, de violences, de mauvais traitements ou traitements inhumains contre les enfants
- les dispositions du Code pénal relatives à l'escroquerie ou aux manœuvres frauduleuses et aux abus de confiance (art. 337, 338)
- la loi du 4 avril 1974 sur l'adoption.

Les lois existent, mais ne sont pas appliquées. D'où l'importance de mettre en œuvre l'Accord sur les mécanismes de rapatriement entre Haïti et la République Dominicaine du 2 décembre 1999. Finalement, mentionnons l'*Avant projet de loi anti-traite* dont les principaux éléments sont :

- Criminalisation de la traite et sanctions sérieuses contre les personnes s'adonnant à ce crime infraction pénale/criminelle
- Reconnaissance de la personne sujette de la traite comme une victime d'un crime grave et dont les droits humains doivent être respectés
- Engagement de l'État à des actions préventives contre la traite des personnes, ainsi qu'à la protection des victimes de la traite et à des prévisions matérielles pour les assister en tant que victimes
- Le ciblage de tous les acteurs responsables de la traite des personnes et de leurs réseaux, ainsi que les personnes morales, légales, privées et publiques

### Restavek- le phénomène aujourd'hui

Les enfants *restavek* sont placés dans des familles souvent très pauvres pour travailler comme domestiques. Un nombre approximatif de 225 000 enfants travaillent en tant que *restavek*, dont 44% sont concentrés à Cité Soleil et les deux tiers sont des filles. De plus, une importante minorité de ménages ayant des *restavek* (11%) placent leurs propres enfants en domesticité. Certains ménages ont plus d'un *restavek*. Les nouvelles variantes dans les résultats publiés sur le recrutement des *restavek* montrent que la plus importante source de recrutement constitue les ménages de la zone métropolitaine. Il appert donc que ce n'est plus uniquement un phénomène de zones rurales.

### **3. Recommandations par secteur thématique**

Ces recommandations seront utilisées dans les discussions avec le gouvernement d'Haïti et lors des échanges sur les orientations à prendre au niveau de la politique étrangère du Canada en Haïti.

A noter que le gouvernement canadien procède actuellement à une réorganiser de son réseau d'agences et d'organisations en les classant selon leurs spécificités (politique, sociale, domaines de priorité, etc.). La coordination du travail des ONG, qu'elles soient canadiennes ou internationales, sur le terrain en Haïti, est une priorité absolue pour contrer la duplication des interventions et pour éviter le surfinancement de certains institutions haïtiennes, alors que d'autres ne bénéficient d'aucune source de revenus.

La formulation des recommandations a été guidée par deux questions clés :

1. Comment peut-on répondre au défi posé en Haïti en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant à moyen et à long terme?
2. Que doit faire le gouvernement canadien pour apporter une contribution significative à ces enjeux à long et à moyen terme?

### **Groupe A : les enfants, l'éducation et le développement de la petite enfance à Haïti**

L'éducation est prioritaire, mais le système scolaire fait face à de nombreux défis en Haïti :

Les participants ont énumérés certains de ces problèmes :

- Rôle de partenaire communautaire : lien avec l'éducation et la communauté
- Lien entre l'éducation primaire et l'éducation universitaire : Est-ce que ceux qui arrivent à l'université sont adéquatement préparés pour l'éducation supérieure ?
- Problème d'accès au système scolaire : L'accent est mis sur le principe d'accès à l'école mais l'autre problème réside dans la pertinence et la finalité de l'école : l'école pour qui? Pourquoi?
- L'accès à une éducation de qualité
- Lacunes dans la formation d'enseignants qui constitue une priorité à court terme pour avoir des résultats satisfaisants

Bien que considérée importante par la population haïtienne, les participants ont noté que l'éducation reste déconnectée des besoins et attentes de la communauté qui n'est pas partie prenante en matière d'éducation. La qualité de l'enseignement ne dépend pas uniquement du curriculum, mais aussi de la participation des écoles en tenant compte de la réalité de la communauté. Pour ce faire, les participants ont émis certaines recommandations :

- Intégrer et faire participer les familles et les enfants à travers une formation citoyenne qui contribue grandement à l'amélioration du système éducatif
- La communauté doit s'appropriier l'espace éducatif, un espace où l'aspect identitaire de la communauté se manifeste
- Intégrer la culture haïtienne au curriculum scolaire
- Équiper les écoles de moyens pour intégrer une approche artistique dans le curriculum afin de renforcer l'identité culturelle des enfants haïtiens

L'éducation devra intégrer également une éducation professionnelle dans laquelle on met à la disposition des enfants d'autres outils d'apprentissage, pour ce faire, il faut :

- Mieux connaître les intérêts des enfants et des jeunes afin de mieux guider leurs orientations
- Adapter la formation professionnelle aux besoins de marché

Réflexions d'ordre général :

- Il y a un certains contrôle dans les examens de sixième année, mais ce système est à revoir
- L'État haïtien ne peut pas reprendre la gestion du système scolaire
- Les professeurs doivent recevoir un salaire décent afin de jouer pleinement leur rôle auprès des enfants
- Les écoles communautaires sont importantes bien que non régies par des règles publiques, les écoles sont financées pas les communautaire eux-mêmes(?)
- À cause du manque d'écoles publiques, on assiste à la création d'écoles communautaires, « Écoles non publiques». Il est nécessaire d'appuyer et d'améliorer son fonctionnement
- Réviser les normes régissant le système scolaire

## Recommandations au gouvernement pour appuyer le système scolaire haïtien:

À court terme :

- Appuyer la décentralisation du système scolaire
- Appuyer le gouvernement haïtien dans la révision des normes de système scolaire haïtien
- Reconnaître les écoles communautaires et développer des stratégies pour les soutenir et renforcer
- Reconnaître le lien entre les écoles communautaires et les communautés
- Aider à renforcer la formation d'enseignants et créer un système de formation des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'éducation
- Développer un curriculum de formation en Créole
- Investir d'avantage dans la qualité de la formation des enseignants et la révision du curriculum

À long terme :

- Soulever la question de la sécurité lors de la construction des édifices scolaires
- Investir davantage dans la qualité de la formation des enseignants et la révision du curriculum
- Concertation entre les différents secteurs
- Encourager une approche systématique en ayant une vision plus globale des défis en matière d'éducation
- Ne pas conditionner la fréquentation scolaire à un repas chaud
- Encourager l'éducation des adultes
- Déterminer quelles sont champs de spécialisation (*Clusters*)
- Aller au-delà des populations normalement engagées dans l'éducation en intéressant d'autres personnes.

### Groupe B : la santé, la nutrition, l'eau et le réseau sanitaire

*Bâtir des institutions imputables et fortes...*

À l'heure actuelle, on constate une *culture du secret* en Haïti qui empêche le système de fonctionner. Ainsi, une analyse en profondeur de la situation actuelle s'impose pour évaluer de quelle manière on peut accroître l'aide et la rendre plus efficace. Il est important de bâtir des institutions fortes, capables de fonctionner et de coordonner le travail de la société civile.

La décentralisation permet le développement d'une expertise au niveau régional plus proche des utilisateurs et des besoins.. Les bailleurs de fonds doivent être convaincus de la nécessité de la mise place d'un système fonctionnel afin d'aider a la mise a l'échelle des programmes. Il faut amener les bailleurs de fonds à soutenir la santé en général ou au moins de s'assurer que leur appui a certain programmes n'est pas déstructurant et ne mets pas leur investissement en péril a l'arrêt de leur support .

La décentralisation, quant à elle, est la solution à l'engorgement du système. Par contre, la corruption pourrait constituer un frein à la mise en place de cette approche. La responsabilité de la gestion globale du système de santé devrait être restituée au ministère pour contrer la gestion éclatée actuelle qui n'est pas efficace. Les ministères n'assurent pas la rémunération de leur personnel. Conséquemment, les fonctionnaires voient plus d'opportunités et d'avantages à quitter leurs ministères pour travailler dans le secteur privé ou pour des ONG.

Un défi de taille semble être le manque de clarté quant à la définition du **mandat du ministère**. À ceci s'ajoute l'absence de budgets opérationnels pour les départements et des plans de supervision intégrés. Il est alors nécessaire de soutenir le ministère à déterminer son rôle et sa responsabilité. Finalement, un appui est essentiel pour accroître l'efficacité du système en général et contribuer à limiter la corruption. Cela donne aussi la possibilité de monter des projets d'investissement dans certains secteurs. Haïti est fragile et à besoin de l'aide internationale parce que sa société civile est faible et n'est pas organisée pour revendiquer la transparence budgétaire. Les participants soutiennent que c'est aux partenaires de s'impliquer à cet effet.

La **concertation intra ministérielle** permettra d'établir quels sont les aspects fonctionnels et d'adopter les structures et les méthodes de travail en conséquence. A titre informatif, **Direction Nationale de l'eau Potable et de l'assainissement (DINEPA)** est un exemple, en ce qui a trait à la gestion des ressources en eaux. Contrairement au ministère de la santé, il n'a pas perdu ses infrastructures bureautiques. Il faut inciter les ministères à coordonner leurs travaux lorsqu'ils portent sur des problématiques communes. Cela évite le dédoublement de politiques, la mauvaise gestion et le gaspillage de fonds publics. C'est le cas notamment du ministère de la santé et de ceux en charge de l'assainissement de l'eau qui partagent des secteurs d'intérêts. Le ministère de la santé ne tient pas compte des problèmes d'assainissement de l'eau et ne participe pas aux campagnes pour se laver les mains au savon (WASH). Or, c'est une campagne qui touche directement la santé publique. De plus, l'assainissement et la gestion de l'eau dépendent de deux ministères (DINEPA et Travaux publics) dont le travail n'est pas coordonné. Comme nombre de problème de santé, telle les diarrhées qui font des ravages, sont directement liés à la qualité de l'assainissement, l'hygiène et l'eau, ce manque de coordination a des impacts graves. Il ne s'agit pas de fusionner tous ces ministères ou département, mais simplement de faire en sorte qu'ils travaillent ensemble pour gérer les problèmes communs auxquels ils sont confrontés. Une difficulté additionnelle est que le personnel des ministères ignore le budget attribué par le gouvernement aux divers ministères et méconnaît de ce fait son potentiel d'investissement. Une gestion transparente des **recettes gouvernementales** s'impose.

## **Recommandations:**

- Appuyer la société civile pour qu'elle demande des réformes au gouvernement haïtien et l'incite à rendre des comptes
- Encourager les ministères à identifier des budgets spécifiques aux enfants
- Adopter la transparence budgétaire, la reddition des comptes et promouvoir la responsabilité ministérielle
- Meilleure intégration des bonnes habitudes d'hygiène dans les enjeux de santé publique
- Examiner les raisons et les causes de la déstructuration du système haïtien

- Encourager et appuyer la décentralisation
- Appuyer et encourager la coordination entre les partenaires, les bailleurs de fonds et le gouvernement haïtien
- Rendre accessible la documentation pour faciliter l'identification des obstacles structurels
- Valoriser l'apport d'une société civile forte pour assurer une bonne gouvernance

Comment encourager la décentralisation :

- En mettant en place une assistance technique
- Les bailleurs peuvent diriger une partie de leur aide vers les zones rurales
- En modifiant les programmes d'aide pour les rendre plus efficace et plus facile à gérer
- Accroître et maintenir les programmes de prévention
- Rétention des « cerveaux » sur le terrain (Ex. : les jeunes diplômés doivent travailler au moins un an dans la communauté.. Remédier à l'impossibilité pour le personnel médical haïtien de travailler sur place à cause des ONG qui arrivent avec leur propre personnel de l'extérieur et n'embauchent pas au niveau domestique

Ce que le Canada peut faire :

- Choisir certaines grappes (clusters) spécifiques et s'investir pleinement en ceux qui peuvent bénéficier de l'expertise canadienne (choisir des domaines de pointes du Canada) ?
- Appuyer le processus de décentralisation au niveau politique
- Montrer l'exemple en entraînant les bilatéraux vers une meilleure coordination, un appui plus systémique
- Demander/supporter une analyse de l'aide par une institution neutre pour mieux comprendre pourquoi après tant d'années et tant d'argent dépensés, nous en sommes encore au même point et partager les résultats avec tous les acteurs
- Par contre, il faut tenir compte du contexte général et être flexible

### **Groupe C : la justice et la sécurité**

Les participants ont souligné l'importance de renforcer la Police nationale d'Haïti. Ce renforcement devra intégrer des formations sur la protection des enfants en accord avec les normes internationales existantes en la matière. Il faudrait également soutenir la création de la brigade de protection des mineurs et élargir sa présence sur l'ensemble du territoire, dont les camps de réfugiés où sévit une insécurité grandissante depuis le séisme.

### **Recommandations :**

- Appuyer la création d'une loi sur la criminalité de la jeunesse
- Soutenir la création de centres de réhabilitation et de détention pour jeunes
- Faire pression pour augmenter l'accessibilité à la justice et l'efficacité du système pénal

- Appuyer des campagnes de sensibilisation des enfants et des parents à leurs droits et aux mécanismes de protection existants
- Sensibiliser les ministères de la justice et de la protection sociale à leur rôle et à leurs responsabilités
- Créer des groupes jeunesse afin de promouvoir la participation des jeunes
- Promouvoir la justice juvénile auprès de son interlocuteur haïtien
- Appuyer la mise en place d'un système judiciaire pour les mineurs
- Mettre en place un cadre policier et judiciaire pour assurer la sécurité des enfants
- Financer et appuyer des formations sur les droits des enfants

### **Groupe D : la violence à Haïti**

Le thème de la violence en Haïti a été discuté à travers trois axes :

1. L'approche systémique en Haïti dans laquelle le gouvernement, le secteur privé (tels que les écoles) et la société civile travailleraient en concert
2. Le plan d'action national : Le gouvernement haïtien, la société civile haïtienne ainsi que les ONG peuvent aboutir à la mise en œuvre d'un plan de protection des enfants à travers un processus multisectoriel où les objectifs et les points de références seront clairement identifiés
3. Au niveau sécuritaire : L'accent doit être mis sur la brigade de protection des mineurs renforcé par les actions de DFAIT, START et la MINUSTAH, ce qui aboutirait à l'élaboration d'une politique sécuritaire axée sur la protection des enfants

Les participants ont également évoqué l'importance d'effectuer un exercice de cartographie qui permettrait :

- L'identification des différents acteurs qui travaillent dans le domaine de la protection des enfants et l'identification des lacunes
- La création d'une dynamique sur le terrain
- La promotion de la collaboration entre les divers intervenants
- Le développement d'une expertise dans le domaine
- Un partage d'informations et de connaissances entre les acteurs
- Concernant la décentralisation, les organisations devraient s'installer en dehors de Port-au-Prince, dans les zones rurales

### **Recommandation :**

- Le gouvernement du Canada peut promouvoir le financement de la cartographie auprès du groupe des amis d'Haïti.
- Les structures et institutions telles que DFAIT et CIDA peuvent mettre plus l'emphase sur la protection des enfants et la justice dans l'élaboration de leurs politiques.

## **Groupe E : le Travail des enfants et les opportunités économiques pour les enfants en Haïti**

Les participants ont énumérés les problèmes principaux auxquels font face les enfants haïtiens:

- La traite vers la frontière dominicaine et la traite externe
- Domestication des enfants et la traite interne
- Les enfants vivant dans la rue qui sont plus vulnérables à rejoindre des gangs

L'accompagnement de ces enfants devra inclure une identification de leurs besoins, dans une perspective *éducation-formation-support*, pour laquelle les jeunes pourront être formés pour accéder à des emplois qui répondent au besoin du marché, en appuyant les initiatives de petits commerces entreprises par les jeunes. Toutefois, au-delà de la dimension économique qui revient le plus souvent, se cache toute la dimension sociale. Il faut pouvoir offrir aux parents des alternatives. Il faut aller dans les zones sources et implanter des besoins de base en santé et en éducation, ce qui empêcherait les parents de justifier le fait d'envoyer leurs enfants en domesticité, arguant qu'ils ne disposent pas de ressources pour les garder à la maison.

Les participants ont ensuite soulevé les conditions des jeunes filles haïtiennes. Au niveau interne, la prostitution des jeunes filles s'est accrue après le séisme. Les clients sont pour la plupart des citoyens haïtiens ainsi que des travailleurs humanitaires. Il faudrait mettre en place un système d'assistance gratuit qui permettrait d'envoyer un SMS en cas de violences sexuelles, distribuer des banderoles, des t-shirts à travers des campagnes de sensibilisation et de prévention. Concernant les tâches de travail effectuées par les enfants, l'idée de mettre en œuvre des meilleurs systèmes de transportation de l'aide humanitaire notamment pour les jeunes filles en réduisant les dimensions des sacs de riz à transporter à été soumise.

Dispositions à entreprendre à moyen et long terme :

- A moyen terme : Sensibilisation, plaidoyer auprès du gouvernement
- A long terme : Développer un paquet d'assistance, décentralisation du gouvernement

### **Recommandations :**

- Appuyer le gouvernement haïtien en terme financier, humain et de formation pour réhabiliter la sécurité
- Éducation gratuite pour tous, notamment dans les zones rurales, dans le plaidoyer du gouvernement du Canada auprès de son homologue haïtien. Aider à donner accès à l'éducation avec la construction d'écoles, supporter les écoles communautaires et la formation des professeurs
- La nécessité de mettre en place une politique de protection des enfants puisque des groupes vont utiliser des jeunes lors des élections pour créer des tensions sociales notamment avec la période électorale en perspective
- La question de la construction de maisons est essentielle pour le développement de l'enfant. Aussi, la construction doit être meilleure et sécuritaire (les risques doivent être expliqués). Une politique de logement est nécessaire. Des projets de construction vont créer des emplois pour la population locale (des formations peuvent être dispensées)

- Il y a une sensibilisation à faire par rapport aux droits des enfants
- Les bailleurs de fonds devraient cibler des projets dans des zones géographiques précises
- Une approche plus intégrée, plus holistique, est nécessaire
- Ouvrir les centres de transit aux frontières qui ne sont pas disponibles pour les personnes qui traversent, mais uniquement pour ceux qui sont refoulés

#### **4. Recommandations générales aux acteurs canadiens impliqués dans la protection et la promotion des droits des enfants en Haïti**

##### **Groupe A : les Enfants, l'éducation et le développement de la petite enfance en Haïti**

Bien que l'éducation soit dans le discours un sujet de première importance, il est rare de la voir dans les programmes. Quels sont les blocages ?

Ce qu'il faut faire :

- Le système scolaire est coupé de la société haïtienne et il faut y remédier
- Travailler sur l'importance accordée à l'école primaire
- Faire le lien entre la petite enfance et l'éducation primaire
- Mettre en place des passerelles vers la formation technique au niveau secondaire
- Augmenter la qualité de l'éducation prodiguée par l'école (objectif à court terme) en prodiguant une formation appropriée aux enseignants
- Assurer un milieu de vie adéquat pour les enfants dans l'école haïtienne
- Éducation des adultes, autant par le biais de l'alphabétisation que par l'éducation du rôle parental
- Décentralisation des structures et de l'offre scolaire

Ce que le Canada peut faire :

- Appuyer la décentralisation
- Appuyer la formation des enseignants et des parents
- Assurer la concertation entre les partenaires et la société haïtienne
- Avoir une vision à moyen-long terme, plutôt qu'une vision concentrée sur le court terme

##### **Recommandations supplémentaires :**

1. Plaider pour la reconnaissance des écoles communautaires
2. Développer les associations parents-enseignants pour renforcer les écoles
3. Faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en place des points focaux avec lesquels les ONG peuvent facilement entrer en contact
4. Monter les projets en partenariat avec le gouvernement haïtien et s'assurer de la pérennité
5. Changer le nom de la 'Brigade' pour la 'Protection' des mineurs, parce que ce terme peut être agressant
6. Tenir compte des besoins et des droits spécifiques des enfants dans le plan d'action d'Haïti

7. Insister sur l'importance de maintenir le dialogue entre les partenaires, le gouvernement, les ONG et les enfants

### **Groupe B : la santé, la nutrition, l'eau et le réseau sanitaire**

Se concentrer sur les problèmes systémiques. L'accent de l'intervention canadienne doit être sur la résolution des problèmes systémiques en Haïti.

Recommandations générales :

- Répondre et résoudre le problème de la verticalisation dans le système de santé
- Décentraliser
- Encourager l'apprentissage et le partenariat Sud-Sud
- Meilleure intégration entre les principes d'hygiène et de santé publique : faire comprendre le lien qui existe entre hygiène et santé

Ce que le Canada peut faire :

- Encourager la décentralisation :
  - Faire des plaidoyers techniques et politiques sur la manière dont il faut que le système fonctionne
  - Financer l'envoi de personnel dans les régions
- Encourager les soins de santé primaires
- Encourager et appuyer la coordination entre tous les acteurs présents Exporter l'expertise canadienne et s'assurer de sa mise en œuvre
- Faire preuve de créativité technique pour élaborer des campagnes de prévention efficace et adaptées au cas haïtien
- Appuyer les jeunes diplômés pour contrer la fuite des cerveaux
- Appuyer la mise en place de programmes sociaux qui contrent la fuite des cerveaux
- Plaider auprès du ministère des Finances pour qu'il accorde plus de fonds au ministère de la Santé (présentement son budget est financé à 99% par des dons)

Ce que les ONG peuvent faire :

- Améliorer la coordination entre leur travail
- Appuyer et participer à la prévention.

### **Groupe C : La Justice et la sécurité en Haïti**

Ce que DFAIT peut faire :

1. Participer au renforcement de la Police Nationale d'Haïti en donnant des formations sur la protection des enfants et en s'assurant que cela est en accord avec les normes internationales en matière de protection des droits des enfants
2. Soutenir la création et l'agrandissement de la Brigade de protection des mineurs et encourager sa présence aussi bien dans les régions urbaines que rurales

3. Encourager la participation des jeunes en incitant la PNH et la Brigade pour la protection des mineurs à les impliquer dans leurs actions
4. Participer à la sécurisation des camps de réfugiés
5. Encourager la mise en place d'un comité qui compte au moins une femme et un enfant et qui sera responsable de gérer la sécurité dans chaque camp
6. Appuyer la création d'une loi sur la criminalité de la jeunesse
7. Soutenir la création de centres de réhabilitation et de détention pour jeunes
8. Faire pression pour l'augmentation de l'accessibilité de la justice et de l'efficacité du système pénal
9. Appuyer des campagnes de sensibilisation des enfants et des parents à leurs droits et aux mécanismes de protection existants
10. Sensibiliser les ministères à leur rôle et à leurs responsabilités
11. Créer des groupes jeunesse afin de promouvoir la participation des jeunes

Ce que l'ACDI peut faire :

1. Promouvoir un système de justice juvénile séparé pour les enfants auprès de son interlocuteur haïtien
2. Appuyer la mise en place d'un système judiciaire pour les enfants
3. Mettre en place un cadre policier et judiciaire pour assurer la sécurité des enfants
4. Financer et appuyer des formations sur le respect des droits de l'enfant

#### **Groupe D : la violence en Haïti**

- Privilégier l'utilisation d'une approche systémique :
  - Viser tous les acteurs qui travaillent sur le phénomène de la violence pour pouvoir coordonner leurs actions et leurs projets
- Promouvoir une cartographie des acteurs et intervenants
- Les ONG, la société civile et le gouvernement doivent se concerter pour concevoir un plan d'action global pour la jeunesse :
  - Orienter ce plan en mettant l'accent sur des problèmes clés dont la résolution peut entraîner un effet domino qui peut solutionner d'autres problèmes
  - Le processus d'élaboration d'un Plan d'action national peut être la source d'un début d'expertise dans les méthodes d'interventions en cas d'urgence
- Le gouvernement canadien peut être l'instigateur d'un forum qui permettrait le dialogue entre les ONG et lui-même et qui sera un espace de discussion avec les corps gouvernementaux intéressés
- Augmenter l'effectif de la Brigade de protection des mineurs qui peut compter sur un personnel de 16 personnes pour l'ensemble du pays

#### **Groupe E : Le travail des enfants et les possibilités de microfinancement en faveur des enfants en Haïti**

Recommandations :

- Moyen terme :
  - Mettre en place des campagnes de prévention :
    - conscientisation de la société, particulièrement des parents, au problème du travail des enfants
    - Faire des campagnes nationales susceptibles de toucher l'ensemble de la population
  - Renforcer la législation pour une lutte plus efficace contre l'exploitation
- Long terme :
  - Mettre en place des actions intégrées, surtout dans les zones rurales :
    - Réinsertion des victimes de l'exploitation à des fins commerciales
    - Amélioration des services de santé et d'éducation
    - Offrir la possibilité de formation professionnelle
    - Appuyer les initiatives de petits commerces et entreprises par les jeunes
    - Prendre des mesures de lutte contre le phénomène des enfants "restavek" par l'éducation des parents, la sensibilisation et une législation adéquate

L'ACDI peut :

- Offrir une assistance humanitaire en développant des campagnes de prévention contre les risques du sexe transitionnel, et ce, par l'adoption de mesures concrètes :
  - Essayer d'atteindre la plus large part de la population en recourant aux moyens de communication modernes (SMS)
  - Financer les cours de conduite pour les travailleurs humanitaires afin qu'ils puissent élargir leur zone d'intervention
  - Faire campagne pour informer les Haïtiens que l'aide humanitaire est gratuite, qu'ils n'ont pas à payer pour en bénéficier
- Investir dans l'éducation dans les zones rurales pour réduire le recours au "restavek" en :
  - Plaidant en faveur de la gratuité scolaire
  - Construisant des écoles rurales
  - Offrant une formation adéquate aux enseignants
- Encourager la participation des jeunes durant le processus de reconstruction
- Offrir des opportunités de travail aux jeunes :
  - Encourager les populations locales lors de la reconstruction en employant des haïtiens
  - Offrir des formations pour qu'ils puissent acquérir les connaissances nécessaires pour participer à cette reconstruction
  - Accompagner les femmes et les jeunes dans ce processus

GSTR :

- Renforcer l'autorité d'une police décentralisée
- Sensibiliser au phénomène de la traite
- Donner l'argent aux zones rurales et les informer de l'existence de ces fonds
- Appuyer les centres de transit